



## ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 21 AVRIL 2023

### QUESTIONS – REPONSES

#### QUESTIONS REÇUES EN AMONT DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

#### 1. Pouvez-vous faire un commentaire global sur l'activité du groupe et les perspectives pour les prochains mois ?

- Chiffre d'affaires en hausse de +2,0% par rapport au T1 2022, bénéficiant des hausses de prix de vente mises en place en 2022 et d'un effet de change favorable, qui compensent le retrait du volume.
- Très bon niveau d'activité dans le Sport : croissance organique de +17,8% par rapport au T1 2022.
- En EMEA, volume d'activité en retrait par rapport au T1 2022 dû à la faiblesse persistante de la demande en résidentiel, modérée par la bonne résistance des produits commerciaux.
- En Amérique du Nord, léger recul de l'activité en Commercial, reprise de l'activité Hôtellerie et retrait marqué du volume de l'activité Résidentielle.
- Stabilisation du niveau d'activité en CEI autour de -20% par rapport à 2022. Début d'année peu soutenu en Asie, mais poursuite de la croissance en Amérique Latine.
- Le contexte macroéconomique va continuer de peser sur le niveau de la demande en 2023, notamment du fait du niveau de l'inflation et des hausses de taux d'intérêt.
- Tarkett estime que le volume d'activité des produits de revêtement de sol va subir un ralentissement au cours du premier semestre 2023. Les activités de la division Sports, quant à elles, bénéficient toujours d'un marché porteur et devraient continuer de croître grâce à un carnet de commande solide, à un rythme cependant moins rapide qu'en 2022 (+33% croissance organique).

#### 2. Quels sont les axes de développement sur les prochaines années ?

- Le Groupe axe son développement sur les segments commerciaux en Europe et en Amérique du Nord, et notamment la Santé et l'Education, en renforçant la proposition environnementale avec des produits contenant plus de matière issue du recyclage et de l'économie circulaire.
- Le Groupe va également poursuivre le développement dans les installations sportives extérieures, notamment en Amérique du Nord.

#### 3. Quels sont les projets de développement sur l'activité Sport ?

- Le Groupe entend poursuivre la croissance organique dans les installations sportives extérieures, notamment en Amérique du Nord ainsi que réaliser des acquisitions sélectives,

de taille limitée, pour compléter l'offre de produits et de service.

**4. Est-il envisagé une stratégie de croissance externe sur les prochaines années ? Si oui, sur quels segments et quelles géographies ?**

- A court terme, la priorité est donnée à la réduction de l'endettement financier, sans exclure de petites acquisitions dans le Sport.
- A moyen terme, des opérations de croissance externe sont possibles dans un secteur encore très fragmenté.

**5. Est-il prévu une logique de diversification vers le B2C avec l'ouverture de magasins en propres ?**

- Il n'est pas prévu d'ouverture de magasins en propre.
- Le B2C n'est pas un axe de développement prioritaire, même si des expériences de vente en ligne sont menées dans certains pays.

**6. Développez-vous des revêtements pour le plafond ou les murs ?**

- Le segment des plafonds est très spécifique (processus de production, solutions techniques) et le Groupe n'y est pas présent.
- Le Groupe fabrique et commercialise des solutions de protections murales, principalement à destination du secteur de la Santé.

**7. Est-il prévu de développer des produits à plus forte valeur ajoutée avec des spécificités particulières comme une isolation phonique (cinéma, salle de concert, studio d'enregistrement) ou thermique (chambre froide, habitation etc.) ?**

- Le revêtement de sol ne participe pas à l'isolation thermique d'un bâtiment.
- Nos gammes comprennent déjà des produits permettant l'amélioration de la performance acoustique dans les espaces où ils sont installés, notamment à destination des segments Bureaux et Résidentiel.

**8. Pouvez-vous détailler les explications sur les moindres rentabilités pour les géographies EMEA et Amérique du Nord sur l'activité revêtement de sol ?**

- En 2022, ces divisions ont compensé l'inflation des coûts d'achat en valeur, mais les marges ont subi un effet dilutif. Par ailleurs, le faible niveau d'activité en Résidentiel au second semestre ainsi qu'en Commercial a pesé sur la performance.

**9. Quelle est la situation de trésorerie en date du 31/03/2023 ?**

- Données chiffrées non communiquées. Le plan de maîtrise du besoin en fonds de roulement qui vise à une réduction du niveau d'endettement sur l'ensemble de l'année 2023 est bien avancé, en ligne avec les objectifs internes.

**10. Quelle est la situation de stock au 31/03/2023**

- Données chiffrées non communiquées

**11. Quelle est le niveau d'endettement net au 31/03/2023 ?**

- Données chiffrées non communiquées

**12. Quel est le niveau de BFR au 31/03/2023 et sa variation vs le BFR au 31/12/2022 ?**

- Prévision chiffrée non communiquée.

**13. Est-il possible de comprendre l'augmentation du coût du prêt de l'actionnaire ?**

- Le prêt de l'actionnaire reflète les conditions de financement de marché (EURIBOR et LIBOR). Le taux indiqué dans les annexes comptables au paragraphe 7.3.2 est le taux total (EURIBOR + marge du financement externe) avant couvertures de taux d'intérêts. Tarkett bénéficie des couvertures contractées par l'actionnaire, lesquelles compensent quasiment intégralement l'évolution du marché.

**14. Cette augmentation est-elle couverte par un swap de taux ?**

- Oui, voir ci-dessus.

**15. A quoi correspondent les postes « autres produits et charges opérationnels ? »**

- Il s'agit principalement de produits de cession d'actifs et d'impôts divers (ex. CVAE en France) et du coût de certains programmes de retraites.

**16. A quoi correspondent les dépréciations de stock ? Nous sommes quand même à 13,7% du stock brut sur 2022. Perte de valeur ? Destruction ?**

- Il s'agit principalement de provision pour risque d'obsolescence qui tiennent compte du niveau d'activité plus faible enregistré dans certaines activités.

**17. Vous parlez d'un niveau de stock qu'il a fallu reconstituer. Nous sommes à un taux de stock sur CA de 12% contre 3% sur 2020, 2021 et 5% sur 2019. Est-il anormalement haut à fin 2022 ?**

- Le niveau de stock fin 2022 en valeur est augmenté de l'effet de l'inflation des coûts d'achat et de l'énergie. Par ailleurs, le ralentissement rapide de la demande au second semestre, notamment en EMEA, a conduit à des niveaux de stocks en quantité plus élevés que nécessaire à fin Septembre 2022. Le Groupe a mis en œuvre des plans de réduction rapide du niveau de stock, qui ont commencé à porter leurs fruits au T4 2022.

**18. Comment expliquer ce haut taux de provisions pour créance douteuse quand on voit que le montant des reprises l'année suivante est quasi similaire ?**

- Le Groupe provisionne de manière prudente les créances clients dont le règlement dépasse la date contractuelle. Le niveau de risque n'a pas augmenté de manière notable d'une année sur l'autre.

**19. Pouvez-vous expliquer le départ de Josselin de Roquemaurel qui n'a pas été communiqué au marché ? Il connaissait bien la société étant aussi à votre conseil au moment où KKR était actionnaire.**

- Le départ de Josselin de Roquemaurel de Wendel est une décision d'évolution professionnelle de Mr de Roquemaurel au sujet de laquelle le Groupe n'a pas de commentaire à faire. Le site web du Groupe présente bien sa démission de son mandat de censeur, comme cela est fait habituellement en pareil cas. Le lien vers cette information est le suivant : <https://www.tarkett-group.com/fr/groupe-tarkett/gouvernance/>

**20. Pourquoi avoir résilié le contrat de liquidité alors que la liquidité s'est fortement réduite suite à l'offre publique ?**

- Le Groupe considère que le maintien du contrat de liquidité n'était plus pertinent compte tenu de la situation du capital suite à l'offre publique de 2021 et du nombre très limité de transactions journalières.

**21. Sur quelle base s'est faite la valorisation des autres plans de rémunération long terme de Fabrice Barthélemy et Raphaël Bauer. Quelle valorisation sous-jacente de Tarkett a été retenue ?**

- Fabrice Barthélemy et Raphaël Bauer ne bénéficient plus des plans de rémunération long terme de Tarkett depuis l'exercice 2022 comme cela a été décrit dans le chapitre 2 du Document d'enregistrement universel 2021 et 2022. Ils bénéficient toutefois d'un plan de rémunération long terme de Tarkett Participation, actionnaire majoritaire de Tarkett. La valorisation de ce plan se fait en tenant en compte d'une estimation de la valeur de Tarkett, réalisée par un expert indépendant.

**22. Avez-vous des contacts avec le 2ème actionnaire de référence, le fonds Tweedy Browne qui contestait le prix de l'OPAS ?**

- Le Groupe répond aux questions reçues de la part de ses actionnaires (y-compris Tweedy Browne le cas échéant).

**23. Le refinancement de la dette n'a-t-il pas été une erreur de la part du conseil de surveillance lorsqu'on voit que le coût de la dette a fortement augmenté ?**

- Le refinancement a permis d'étendre significativement la maturité de la dette ainsi que de donner plus de marge de manœuvre sur les ratios financiers, ce dont le Groupe bénéficie actuellement.

**24. L'opération avec Wendel n'a est-elle été faite au mauvais moment avec une augmentation de la dette du groupe et de son coût avec pour principal but de permettre à la famille Deconinck de faire un cash-out pour un montant de 30 M€ ?**

- L'opération d'offre publique a été initiée en 2021 par l'actionnaire majoritaire. Conformément à la législation applicable, le Conseil de surveillance avait examiné le projet de l'offre et rendu son avis sur l'intérêt et les conséquences du projet pour la Société, ses actionnaires et ses salariés. L'ensemble de la documentation relative à l'offre publique (reprenant l'intérêt et les conséquences du projet) avait été déposée à l'AMF et est disponible sur le site internet.

**25. Pouvez-vous nous donner le montant du chiffre d'affaires réalisé en Russie sur les années 2020, 2021 et 2022 ?**

- Le chiffre d'affaires réalisé en Russie représente environ 10% de l'activité du Groupe.

**26. Pouvez-vous nous donner le montant de l'EBITDA réalisé en Russie sur les années 2020, 2021 et 2022 ?**

- Cette information n'est pas communiquée.

**27. Pouvez-vous nous donner le montant du chiffre d'affaires réalisé en Ukraine sur les années 2020, 2021 et 2022 ?**

- Le chiffre d'affaires réalisé en Ukraine avant le conflit représente environ 1% de l'activité du Groupe.

**28. Pouvez-vous nous donner le montant de l'EBITDA réalisé en Ukraine sur les années 2020, 2021 et 2022 ?**

- Cette information n'est pas communiquée.

**AUTRES QUESTIONS POSEES PENDANT L'ASSEMBLEE GENERALE PAR LES ACTIONNAIRES PRESENTS OU REPRESENTES :**

**29. Pouvez-vous nous expliquer la baisse du prix des matières premières au cours le 1<sup>er</sup> trimestre 2023 ?**

- Les prix des matières premières dérivées du pétrole (environ 50% des matières premières du Groupe) commencent à diminuer du fait de la baisse des coûts du pétrole et de l'énergie, mais également d'un ralentissement de la demande.

**30. Quelle est la rentabilité des produits recyclés par rapport aux produits neufs ?**

- Aujourd'hui, le coût des matières recyclées est plus ou moins équivalent au coût des matières vierges mais l'entreprise est convaincue que le coût des matières vierges va augmenter (impactée notamment par le coût de la hausse de l'énergie) tandis que le coût des matières recyclées sera plus stable.

**31. Pouvez-vous nous en dire plus sur l'évolution des capitaux propres depuis l'OPAS qui amènent des résultats nets positifs ?**

- Les capitaux propres sont impactés non seulement par un résultat net mais également par des éléments supplémentaires (écarts de changes, provisions). L'entreprise applique les normes IFRS lors de l'établissement des comptes.

**32. Pouvez-vous nous expliquer l'écart du chiffre d'affaires prévu par le rapport de l'expert indépendant qui est intervenu pendant l'OPAS par rapport au chiffre d'affaires d'aujourd'hui ?**

- Le rapport de l'expert indépendant avait été établi avant le contexte d'inflation actuel. Comme le Groupe a augmenté les prix pour compenser l'inflation, la valeur des ventes a augmenté de manière plus importante que prévu.

**33. Pouvez-vous nous expliquer le niveau des CAPEX qui semblent plus élevés que ce qui était initialement prévu ?**

- Les CAPEX sont globalement conformes au plan. L'arbitrage de décaler certains investissements se fait chaque année mais l'entreprise investit suffisamment. Les ratios sont de l'ordre de 2% à 3% des ventes.

**34. Pouvez-vous m'expliquer le segment Résidentiel de votre activité ?**

La situation est différente dans les trois principales zones géographiques du Groupe :

- En Europe, où l'on vend principalement du parquet dans les pays Nordiques et des sols résilients en rouleaux ou en dalles dans les pays tels que l'Allemagne ou la France.
- En CEI et Russie où sont vendus des produits en rouleaux principalement pour la rénovation.
- En Amérique du Nord où le marché résidentiel est moins important et où l'on vend de la LVT, ainsi que des produits en rouleaux ou en dalles.

**35. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi le poste SG&A (Selling, General and Administrative) augmente ?**

- En 2020 et 2021, l'entreprise avait réduit les coûts des fonctions support mais en 2022, il est devenu nécessaire d'investir sur certains postes (Marketing, R&D, fonctions supports à la vente ou au projet dans le Sports, etc). Cela représente l'augmentation de 2022, et cela s'est fait de manière contrôlée et maîtrisée.

**36. Pouvez-vous nous expliquer l'évolution des dettes pensions dans les capitaux propres ?**

- La dette de pension est reconnue conformément aux normes IFRS. Selon ces normes, le Groupe a reconnu des obligations envers ses salariés principalement en Amérique du Nord, en Suède et en Allemagne. Notre dette de pension nette s'élève en 2022 à 85 millions d'euros. Compte tenu de la hausse des taux d'intérêts, utilisé pour l'actualisation de la dette future, l'engagement de retraite reconnu au bilan en 2022 a diminué par rapport à l'année

précédente.

**37. Pourquoi l'activité Sport est-elle autonome ? A-t-elle sa place au sein du Groupe ?**

- Le Sport est une activité autonome car les produits, les process et les clients sont différents. C'est en outre une activité dite « de projets » qui n'a donc pas un chiffre d'affaires récurrent.
- Toutefois, l'activité Sport fait partie du cœur d'activité du Groupe.
- Il s'agit aujourd'hui du premier moteur de croissance des ventes, notamment grâce au marché Nord Américain (activité représentant 85% du Segment du Sport).

**38. Mr. Didier Michaud-Daniel est-il considéré comme membre indépendant du Conseil au regard des recommandations du Code Afep-Medef ?**

- Le Conseil de surveillance évalue chaque année l'indépendance de ses membres au regard des recommandations du Code Afep-Medef et a conclu que Didier Michaud-Daniel était un membre indépendant.

**39. Est-ce un choix du groupe Tarkett d'opérer principalement sur le secteur de la rénovation plutôt que sur le neuf ?**

- Tarkett intervient principalement sur le segment de la rénovation (à hauteur d'environ 80%) car c'est ainsi que le marché est structuré : le changement de revêtement de sols sur les surfaces déjà installées concerne un volume nettement plus important que les surfaces nouvellement construites.

**40. Quelle est la situation juridique actuelle en Russie ?**

- Le Groupe a des filiales russes détenues à 100% et respecte de façon stricte l'ensemble des sanctions internationales.

**41. Quelles sont les conditions des plans LTI ?**

- Les plans LTI de Tarkett sont soumis à une condition de présence et à des conditions de performance détaillées dans le chapitre 2 du Document d'Enregistrement Universel 2022, et utilisent des critères de performance économique et RSE.